



PREMIER MINISTRE



Communiqué de presse

Risques sanitaires des consommations de cannabis à l'adolescence : les français bien informés

Paris, 11 février 2016 - La Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives, en partenariat avec Alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé (AVIESAN) organisent ce jour un colloque relatif au thème « Jeunes et cannabis : recherche, prévention et accompagnement ». L'événement fera le point des connaissances récentes sur la substance illicite la plus consommée en France. A cette occasion, Danièle Jourdain Menninger, présidente de la MILDECA, dévoile les résultats d'un sondage sur les connaissances des français relatives aux risques sanitaires associés à cette consommation.

Les Français connaissent les risques sanitaires liés aux consommations de cannabis à l'adolescence

Le sondage présenté aujourd'hui confirme le bon niveau de connaissance scientifique des Français sur le cannabis et les risques liés à sa consommation, en particulier à l'adolescence. La MILDECA souhaitait notamment mesurer leur connaissance du danger représenté par la précocité des consommations de cannabis des jeunes. Les résultats attestent que plus de 90 % des personnes interrogées savent que le cerveau adolescent est plus vulnérable à l'apparition de maladies psychiatriques. Ils ont également connaissance du fait que la consommation de cannabis à l'adolescence détériore les fonctions cognitives (concentration, mémoire, prise de décision...) et augmente le risque de développement de maladies pulmonaires et cardiovasculaires.

Ces constats scientifiques avaient été mis en exergue dans l'expertise collective [Conduites addictives chez les adolescents](#), confiée à l'Inserm par la MILDECA dans le cadre de l'élaboration du plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives 2013/2017. Elles ont depuis fait l'objet de nombreuses communications, la stratégie du gouvernement faisant de la diffusion des connaissances scientifiques en direction du grand public l'une des priorités de son action.

Le sentiment d'être bien informé en progression continue

Si 75 % des personnes interrogées s'estiment bien informées sur les risques liés au cannabis, ce pourcentage monte à 82 % s'agissant des 15-35 ans. Mises en perspective avec les [données du Baromètre Santé 2010](#) publié par l'Inpes, ces données témoignent de la progression du sentiment d'information qui était, pour cette classe d'âge, de 47 % en 2000 et de 75 % en 2010.

Malgré un bon niveau de connaissance générale, tous âges confondus, 25 % de l'échantillon s'estime donc encore mal informé sur les risques que représente le cannabis pour la santé. Surtout, 60 % des personnes interrogées ont le sentiment que les jeunes de moins de 25 ans sont mal informés. Pour autant, ce sentiment est démenti par les résultats du sondage qui montrent que les jeunes de 15-18 ans connaissent bien ces risques.

Ce sondage révèle en revanche la nécessité d'une information ciblée sur les fumeurs de cannabis eux-mêmes. Ces derniers se considèrent en effet mieux informés que la moyenne des Français : 84 % des fumeurs de cannabis s'estiment bien informés contre 75 % de l'ensemble des personnes interrogées.

Or si l'on confronte ces données à leur niveau de connaissance effective des risques, on observe qu'il est sensiblement inférieur à la moyenne. Alors que 92 % des jeunes de 15 à 18 ans connaissent la vulnérabilité accrue du cerveau à l'adolescence, cette connaissance n'est partagée que par 80 % des fumeurs de cette tranche d'âge.

Comment les Français s'informent-ils sur les risques liés aux consommations de cannabis ?

Les médias et les campagnes de prévention sont les principaux vecteurs d'informations des Français. En revanche, dans l'échantillon des plus jeunes, de 15 à 18 ans, ce sont principalement les professeurs et/ou les intervenants en milieu scolaire ainsi que leur famille qui leur apportent l'information sur ces questions.

Ces résultats confortent les orientations gouvernementales déployées dans le champ de la prévention, en milieu scolaire et en direction des fédérations de parents.

Plus de 95 % des Français surestiment le nombre de jeunes qui fument du cannabis tous les jours

En France, les fumeurs quotidiens de cannabis représentent 4 % des jeunes de 18 à 25 ans, selon les dernières données du [Baromètre Santé, exploité par l'OFDT](#). Or, selon le sondage réalisé par l'institut IFOP pour la MILDECA, 96 % des enquêtés pensent qu'ils sont bien plus nombreux que cela. Ainsi, 43 % des Français estiment que 20 à 39 % des jeunes de cet âge fument quotidiennement. Ils sont même près de 25 % à estimer que plus de 50 % des 18-25 ans consomment du cannabis tous les jours.

« Cette représentation erronée des niveaux de consommations n'est pas neutre. Elle peut avoir un effet d'entraînement sur les jeunes qui présentent un besoin marqué d'appartenance au groupe. Cette nouvelle donnée est donc particulièrement intéressante et devra être prise en compte dans la conception de campagnes d'information qui devront combattre cette idée reçue » précise Danièle Jourdain Menninger, présidente de la MILDECA.

L'enquête a été menée auprès de :

- un échantillon de 1 001 personnes, représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus.
- un sur-échantillon de 504 personnes, représentatif de la population française âgée de 15 à 18 ans.

La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 26 au 30 janvier 2016.

Contact Presse :

Stéphane Idrac – stephane.idrac@pm.gouv.fr - 01 42 75 69 62 / 06 83 01 96 32

La mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA)

Placée auprès du Premier ministre, la MILDECA anime et coordonne l'action du gouvernement en matière de lutte contre les drogues et les conduites addictives et élabore à ce titre la stratégie gouvernementale en la matière dans les domaines suivants : recherche et observation ; prévention ; santé et insertion ; application de la loi ; lutte contre les trafics ; coopération internationale.

La MILDECA accompagne les partenaires publics, institutionnels et associatifs de la politique publique dans la mise en œuvre des orientations, en leur apportant un soutien méthodologique ou financier.